

Conditions générales

Les participantes et les participants reconnaissent par leur inscription, les conditions mentionnées comme obligatoires.

Confirmation d'inscription

Après échéance du délai d'inscription, vous recevrez la confirmation d'inscription définitive, le programme détaillé avec des précisions sur le lieu exact et les horaires, ainsi que la facture.

Prix

Les collaboratrices et collaborateurs des Ligues cantonales paient un prix réduit. Sauf mention particulière dans le descriptif, les supports pédagogiques et les collations sont inclus dans le prix (excl. le repas de midi).

Limitation du nombre de participantes et de participants

Le nombre de participantes et de participants est limité dans les cours de formation continue. Pour cette raison, nous prendrons en compte les inscriptions dans l'ordre d'entrée.

Annulation d'un cours

La Ligue pulmonaire suisse se réserve le droit d'annuler le cours en question s'il n'est pas suffisamment complet. Cette décision est prise en règle générale au plus tard 14 jours après le délai d'inscription et est immédiatement communiquée aux personnes inscrites. Le montant, qui a déjà été acquitté, sera intégralement remboursé.

Désinscription

Si l'annulation est effectuée plus tard que 30 jours avant la date du cours, un montant de CHF 150.- sera demandé pour les frais administratifs. L'annulation doit être faite par écrit. Une annulation sans frais est possible dans certains cas (par ex. : maladie avec certificat médical) ou si la participante/le participant communique le nom et l'adresse de sa remplaçante/son remplaçant au secrétariat avant le début de la formation.

En cas d'annulation du cours avec forfait séminaire moins de 48 heures à l'avance, le forfait du séminaire en plus des frais administratifs sera facturé.

En cas de non-participation (sans annulation préalable) aucun remboursement ne sera accordé.